Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PARFUM D'ÂME – Constitution de société

Référence : L016874

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 27 janvier 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 20/01/2023 il a été constitué une SASU dénommée: PARFUM D'ÂME Siège social: 2 passage des douaniers 35600 REDON Capital: 50 € Objet: Développement du savoir-être Formation en bien-être et santé naturelle Président: Mme DUFAG Chantal 2 passage des douaniers 35600 REDON Transmission des actions: Article 11 – Libération des actions Toute souscription d'actions en numéraire est obligatoirement accompagnée du versement de la quotité minimale prévue par la loi et, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission. Le surplus est payable en une ou plusieurs fois aux époques et dans les proportions qui seront fixées par l'organe dirigeant en conformité de la loi. Article 12 – Transmissions des actions Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement Durée: 20 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne